Communiqué de presse

Date 16 décembre 2013
Embargo

La CTI approuve quatre autres pôles de compétence en recherche énergétique (SCCER)

Quatre nouveaux pôles de compétence en recherche énergétique (Swiss Competence Centers for Energy Research, SCCER) vont entamer leurs travaux vraisemblablement au début de l'année 2014. Composé de représentants de la CTI et du Fonds national suisse, le comité de pilotage a autorisé le financement de ces pôles de compétence dans les champs d'action «Réseaux et composants, système énergétique», «Concepts, processus et composants efficaces dans les transports», «Biomasse», «Economie, environnement, droit, comportements». Le comité de pilotage a ainsi mis en place des pôles de compétence pour six des sept champs d'action définis dans le plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée». Le dernier champ d'action «Efficacité énergétique» a été remis au concours à la mi-novembre 2013.

Les demandes pour les quatre pôles de compétence en recherche énergétique autorisées avaient été présentées pour la première fois en juillet 2013. Suite à leur remaniement, le comité de pilotage vient de les approuver lors d'une deuxième audition. 39 millions de francs sont réservés à l'encouragement de ces SCCER.

Les demandes ci-après ont été approuvées par le comité de pilotage:

- «Réseaux et composants, système énergétique»; Leading House: École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL); budget: 10 millions de francs
- «Concepts, processus et composants efficaces dans les transports; Leading House: Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ); budget: 10 millions de francs
- «Economie, environnement, droit, comportements»; Leading House: Université de Bâle; budget: 11 millions de francs
- «Biomasse»; Leading House: Institut Paul Scherrer, Villigen; budget: 8 millions de francs.

Les demandes concernant les champs d'action «Stockage» (budget: 11 millions de francs) et «Mise

à disposition de courant» (budget: 12 millions de francs) avaient déjà obtenu le feu vert du comité de pilotage en octobre 2013. Le pôle de compétence «Stockage» est dirigé par l'Institut Paul Scherrer et celui portant sur la «Mise à disposition de courant» par l'EPFZ.

Nouvelle mise au concours du champ d'action «Efficacité énergétique»
Les demandes présentées jusqu'à présent pour le champ d'action «Efficacité énergétique» ne remplissaient pas intégralement les critères de qualité de la CTI. Ce volet a donc à nouveau été mis au concours à la mi-novembre 2013. On recherche notamment un ou plusieurs pôles de compétence susceptibles de traiter les thèmes de «la mise à disposition de l'énergie» ainsi que «l'utilisation rationnelle de l'énergie». Près de 10 millions de francs sont alloués pour les années 2014 à 2016 au développement des capacités de recherche et l'exploitation dans le champ d'action «Efficacité énergétique». Les demandes pour ce champ d'action peuvent être adressées à la CTI jusqu'au 17 mars 2014.

Développement de capacités dans la recherche énergétique
Les subsides de la CTI sont versées aux hautes écoles qui développeront les capacités de recherche dans le cadre des SCCER au cours des trois années à venir. Les SCCER sont tenus de compléter les subsides avec leurs propres fonds et des fonds de tiers issus de l'industrie. La participation de l'industrie vise à assurer le transfert des résultats de la recherche vers le marché. Des revues annuelles par le panel d'évaluation et le comité de pilotage permettent par ailleurs de constater l'avancement des travaux de recherche ainsi que le respect des directives et des contenus.

Les pôles de compétence en recherche énergétique ou Swiss Competence Centers for Energy Research (SCCER) sont des composantes essentielles du plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée» lancé par le Conseil fédéral. A travers les SCCER, ce dernier entend renforcer la recherche énergétique au cours des prochaines années.
Un montant de 72 millions de francs est prévu pour les années 2013-2016 en faveur de la création des pôles de compétence en recherche énergétique. Pour autant que les SCCER répondent aux attentes, l'exploitation de ces pôles de compétence devrait être poursuivie au cours de la prochaine période FRI (2017 à 2020).

Contact et renseignements:
Eliane Kersten ou Kathrin Hausammann, CTI, Communication, tél.: 031 324 19 95,
media@kti.admin.ch